

❖ Constitution du dossier du concours d'accès à la formation Doctorale

- Formulaire de demande de candidature, renseigné et signé, à télécharger sur le site web de l'université : <http://www.unive-bejaia.dz/vrpr/post-graduation>
- Copies des diplômes
 - ✓ Baccalauréat ;
 - ✓ Licences, D.E.S, Ingéniorat, ..., Selon le parcours ;
 - ✓ Master ou Diplôme reconnu équivalent.
- Copies des relevés de notes de tout le parcours universitaire.
- Annexe du Master (si la catégorie et la moyenne de classement n'y figurent pas, le candidat doit fournir une attestation renfermant ces informations).
- Pour les candidats salariés, fournir une autorisation permettant de suivre la formation doctorale, signée par l'employeur.
- La participation des candidats étrangers au concours est subordonnée à une autorisation du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique.

NB :

- Les dossiers complets doivent parvenir aux facultés concernées.
- Pour plus de renseignement, prendre attache avec les services PG des facultés ou consultez le site Web : www.univ-bejaia.dz
- Tous les dossiers incomplets ou arrivés après la date limite ne seront pas retenus.
- Tous les dossiers parvenus par fax ne seront pas retenus.
- Les étudiants non admis pourront retirer leurs dossiers durant l'année universitaire en cours.